

Synthèse du rapport d'activités

2024

Syndicat Mixte du Pays du Calaisis





LE MOT DU PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Cette synthèse du rapport d'activités 2024 vous permettra d'appréhender rapidement les chiffres et éléments clés de l'activité du SyMPaC.

L'année 2024 est marquée par la consolidation de nos grands axes de travail au service du territoire.

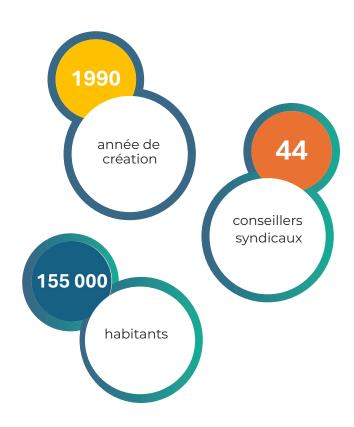
En tant que Président, je suis fier de vous présenter un rapport d'activité qui témoigne de notre engagement collectif en faveur d'un développement cohérent et durable.

Vous y trouverez les informations à retenir sur les volet de l'urbanisme, de l'énergie, de l'économie (en lien avec le programme LEADER) et de l'économie circulaire (en lien avec le dispositif RÉGAL).

Bonne lecture,



Le SyMPaC EN BREF...



Quelques chiffres

Le Syndicat Mixte du Pays du Calaisis a pour fonction de réunir et de constituer un lieu d'information, d'analyse, de réflexion, d'échanges et de conception d'initiatives communes, dans le but de générer cohésion et cohérence afin que tous les choix décisionnels qui restent en charge de chaque membre apportent une contribution à la création et au développement harmonieux et durable d'un espace d'avenir partagé.

3 EPCI membres:







Budget 2024

1000 000 €

dont 70 000 € en investissement





Gouvernance

Gouvernance renouvelée en juin 2023.

- 1 Président
 Bernard DELALIN (GCT&M)
- Ludovic LOQUET (CCPO)

 Pascal PESTRE (GCT&M)

 Nicole CHEVALIER (CCRA)

 Eric BUY (CCPO)

 Jean-Michel TACCOEN (GCT&M)

Vice-Président.e.s

Fonctionnement

- 5 agents à temps plein (4,15 ETP)
- 6 agents en activité accessoire (0,84 ETP)
- 1 agent mis à disposition par la FDE 62 (0,66 ETP)
- 3 agents en vacation et stage (1,04 ETP)



4

41

comités syndicaux

délibérations votées

Compétence

De par son statut de syndicat mixte, le SyMPaC a une vocation de développement d'œuvres ou de services présentant une utilité pour chacune des entités intercommunales qui le composent.

Son objet prioritaire est de remplir une mission de planification sur le périmètre des trois établissements intercommunaux membres.



VOLET URBANISME



Poursuite de l'accompagnement des acteurs locaux du territoire afin de préparer à la révision du SCoT.

Lancement de la révision du SCoT le 17 avril 2024 : première phase du diagnostic.

Participation aux groupes de travail : « Dunkerque 2030 » et aux réunions INTERSCoT pilotés par le PMCO.

temps forts organisés Suivi de quelques indicateurs (comptes fonciers logement et économiques, friches)

participants en moyenne

Mise en oeuvre d'un protocole de RDI avec l'ULCO et la boutique des Sciences – Université Lille 1, sur le projet de la Maison Leportoux à Pihen-les-Guînes.

VOLET ÉNERGIE

Poursuite de la mise en œuvre du dispositif ACTEE (accompagnement technique et financier de la stratégie énergétique des communes et EPCI du Pays du Calaisis).

Élaboration de l'Étude de Planification Énergétique du Pays du Calaisis afin d'harmoniser les données essentielles à la révision imminente du SCoT.

Préfiguration d'un contrat de chaleur thermique afin d'encourager et d'accompagner le déploiement des ENR sur le territoire.



Retour d'expérience à Sainte-Marie-Kerque

27

communes et EPCI cofinancés



de passage à l'acte (rénovation performante)

100 audits de bâtiments

réalisés

près de
430 000 €
d'aides pour le territoire

7rénovations BBC
en cours

VOLET ÉCONOMIE





1,5 ETP dédiés au dispositif

Fin de la programmation LEADER 2014-2022

Déploiement de la programmation LEADER 2023-2027

LEADER 2014-2022

1 268 030 €

de subventions payées



de l'enveloppe LEADER 2014-2022



dossiers programmés



de l'enveloppe consommée

LEADER 2023- 2027



comités de programmation



projets présentés en avis d'opportunité

VOLET ÉCONOMIE CIRCULAIRE



Réduction du GA dans la restauration collective (2 EHPAD accompagnés).

Étude "Diagnostic du GA du Pays du Calaisis" : phase 1 et démarrage phase 2.

Mise à disposition du Crumbler dans les boulangerie du territoire : boulangerie Sébastien à Audruicq et Lycée du Détroit.

Opération "Pas de restes au resto!" : déploiement des Gourmet bags durables (200 ventes en 2024). Communication sur les réseaux.

Préparation d'un projet de coopération du GBD en Hauts-de-France.

GA = gaspillage alimentaire

VOLET COMMUNICATION

Parution du SYMP'ACTU n° 3 - février 2024



- Urbanisme : la révision du SCoT est lancée.
- Énergie : bilan ACTEE 2 et étude de planification énergétique.
- RÉGAL : le réseau prend ses marques aux côtés des acteurs.
- LEADER: le programme 2023-2027.
- Actualité ADEME : invitation au réseau "Transition écologique et énergétique".

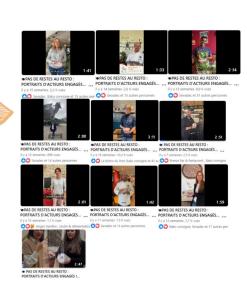
Numéro à retrouver sur le site internet.



Publications sur les réseaux sociaux pour communiquer sur les actions du RÉGAL.

Edition d'un flyer de sensibilisation au gaspillage de pain.









Les finances du SyMPaC

D'où vient l'argent?



















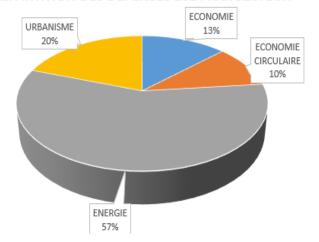




- 01 Participation des EPCI: 318 000 €
- Partcipation des communes et de la 02 CCPO (ACTEE 2) : 26 000 €
- Participation FNCCR (via la FDE 62): 03 375 000€
- 04 Participation ADEME: 182 000 €
- 05 Participation FEADER: 25 000 €
- Participation État (DGD) : 25 000 € 06
- Autres produits divers : 33 000 € 07

Où va l'argent?

REPARTITION DES DEPENSES 2024 PAR SECTEUR



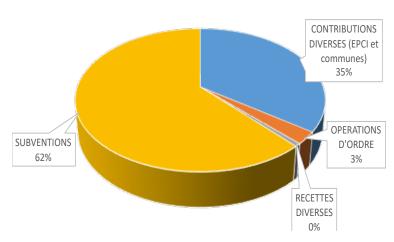
Volet énergie: 57%

Volet urbanisme: 20%

Volet économique dont cellule LEADER: 13%

Volet économie circulaire: 10%

REPARTITION DES RECETTES 2024

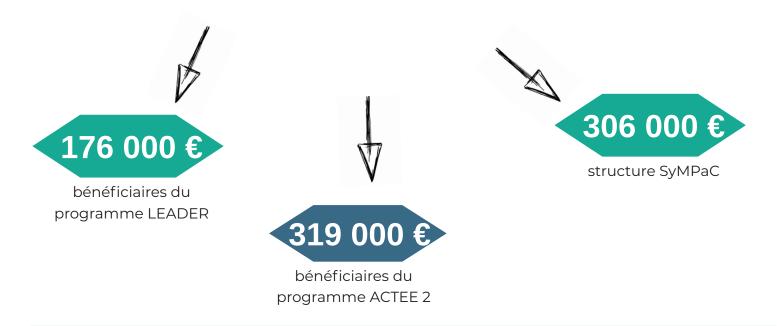


Subventions: 62%

Contributions diverses (EPCI et communes): 35%

Opérations d'ordre: 3% Recettes diverses: 0%

Les retombées depuis 2024 :



Depuis 2019, la participation des EPCI est valorisée à plus de 260%.

Syndicat Mixte du Pays du Calaisis



